



## Loi Malraux

### Rénover un immeuble ancien

(selon la réglementation en vigueur en date du 29/12/2016)

#### L'ESSENTIEL

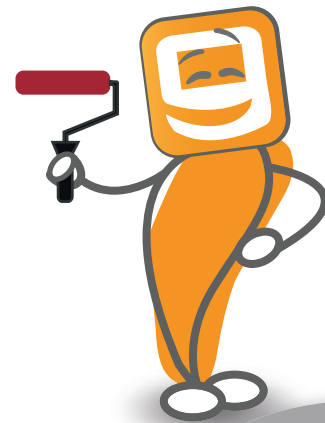
- **Rénover un immeuble ancien** dans un site patrimonial remarquable
- **Louer pendant 9 ans minimum** en résidence principale

#### LES AVANTAGES DE LA LOI MALRAUX

- **Réduction d'impôt de 22 %** de la valeur des travaux de réhabilitation dans un secteur couvert par un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) ou pour une opération de restauration déclarée d'utilité publique
- **Réduction d'impôt de 30 %** de la valeur des travaux de réhabilitation dans un secteur couvert par un plan de sauvegarde et de mise en valeur
- La réduction d'impôt est limitée à **400 000 € sur 4 ans**
- Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales

#### LES CONTRIBUABLES CONCERNÉS

- Les contribuables **fortement imposés** acquittant plus de **15 000 € d'impôts**



#### LES OBJECTIFS

- Obtenir une **forte réduction d'impôts** sur 2 ou 3 ans
- Créer un **patrimoine**
- Investir au coeur des villes dans un **patrimoine de caractère**

LOGISNEUF VOUS PROPOSE  
UN ENTRETIEN  
PERSONNALISÉ

Contactez-nous dès  
maintenant ! Prenez  
rendez-vous au :

0 800 88 11 15 Service & appel  
gratuits